

QUI ?

Cette fonctionnalité est à destination du :

- Directeur d'école

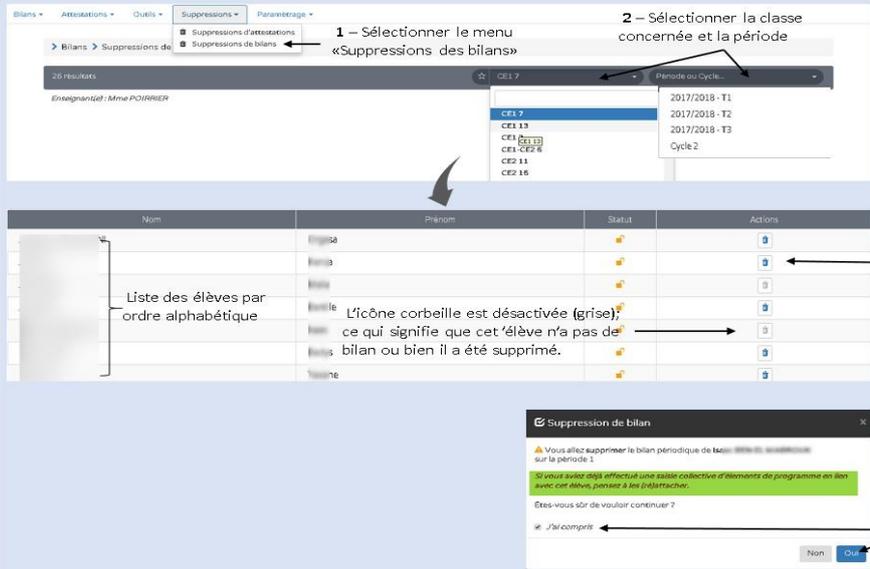
QUOI ?

La suppression des bilans (bilan périodique ou de cycle) , quelle que soit la source de données, est possible qu'il soient verrouillés ou pas mais à condition qu'ils existent :

- Un bilan périodique n'est supprimable que pendant l'année en cours, dans l'école de création ;
- Un bilan de fin de cycle n'est supprimable que pendant le cycle en cours, l'élève associé doit être scolarisé dans l'école de connexion.

Comment ?

Depuis le menu Suppressions > Suppression des bilans, l'utilisateur procède ainsi :



1 – Sélectionner le menu «Suppressions des bilans»

2 – Sélectionner la classe concernée et la période

3 – Cliquer sur la corbeille active (bleue) pour supprimer le bilan

4 – Confirmer la suppression du bilan en validant le message ci-contre

Liste des élèves par ordre alphabétique

L'icône corbeille est désactivée (grise), ce qui signifie que cet élève n'a pas de bilan ou bien il a été supprimé.

Suppression de bilan

Vous allez supprimer le bilan périodique de l'élève [Nom] sur la période [Période].

Vous pouvez aussi effectuer une saisie collective d'éléments de programme de bilan avec cet élève, pensez à les (ré)attacher.

Êtes-vous sûr de vouloir continuer ?

J'ai compris

Non Oui

La suppression n'est possible que si le bilan existe, sinon l'action est grisée.
 Une fois le bilan supprimé, l'action n'est plus accessible.
 La suppression des bilans se fait élève par élève, l'action collective n'existe pas .

NB : Une fois le bilan supprimé, l'élève n'est plus lié aux éléments de programmes, saisis collectivement, pour la période concernée et pour chaque domaine/discipline.